



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-28082>

Département(s) de publication : **91, 77, 75**

Annonce n° **25-28082**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart

**Forme juridique de l'acheteur** : Organisme de droit public

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Maintenance et entretien des équipements de sécurité d'incendie

**Description** : Opérations de maintenance préventive et curative des équipements de sécurité incendie dans les bâtiments de la communauté d'agglomération.

**Identifiant de la procédure** : 62070fdf-e74e-4a65-ae56-a9b988eee734

**Avis précédent** : 9bf8e008-b96b-4537-bfd7-a507e9718048-01

**Identifiant interne** : 2024M074

**Type de procédure** : Ouverte

**La procédure est accélérée** : oui

**Justification de la procédure accélérée** : L'acheteur accepte la soumission des offres par voie électronique

##### 2.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale** ( cpv ): 50413200 Services de réparation et d'entretien d'installations d'extinction d'incendie

##### 2.1.4 Informations générales

**Informations complémentaires** : Les accords-cadres issus de la présente consultation seront mono attributaire. Les accords-cadres traités à prix composite seront

décomposés en deux parties : - Une partie fixe relative aux prestations récurrentes de maintenance préventive, traitée à prix global et forfaitaire établi annuellement, - Une partie variable relative aux prestations ponctuelles de maintenance curative, traitée à prix unitaires. Cette seconde partie est exécutée par l'émission de bons de commande établis conformément aux dispositions des articles R2162-1 à 6 et R2162-13 et 14 du code de la commande publique. Modalités de financement : budget de l'agglomération de Grand Paris Sud. Modalités de paiement : avance conformément aux articles R2191-3 à 19 du code de la commande publique, acomptes mensuels, prix forfaitaires, prix unitaires, révisables, paiement dans les 30 jours par mandat administratif. Aucune forme de groupement n'est imposée par le pouvoir adjudicateur. En cas d'attribution du marché à un groupement conjoint, le mandataire du groupement sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles en application de l'article R2142-24 du code de la commande publique. Avance : Le titulaire, sauf s'il s'agit d'un organisme public, doit justifier de la constitution d'une garantie à première demande à concurrence de 100,00 % du montant de l'avance.

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

## Section 5 - Lot

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

**Titre :** Détection incendie et désenfumage

**Description :** Détection incendie et désenfumage

**Identifiant interne :** 2024M074-01

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 50413200 Services de réparation et d'entretien d'installations d'extinction d'incendie

**Options :**

**Description des options :** Marchés de prestations similaires : Le marché prévoit la possibilité de conclure des marchés sans publicité ni mise en concurrence pour la réalisation de prestations similaires (article R2122-7 du code de la commande publique).

#### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 1 An

#### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements :** 3

**L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici :** Marchés reconductibles : L'accord-cadre est conclu pour une durée initiale d'un an à compter de leur date de notification. Il est reconductible tacitement trois fois, par période d'un an. La reconduction intervient : - au plus tôt à compter de la date de notification du bon de commande qui provoque le dépassement du montant maximum périodique. - au plus tard au terme d'un délai d'un an à compter

de la date de notification de l'accord-cadre. Si l'accord-cadre est reconduit en raison du dépassement du montant maximum, l'acheteur informe le titulaire de la date de reconduction. Le titulaire ne peut pas refuser la reconduction.

#### 5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui**

**Informations complémentaires :** Clause d'insertion par l'activité économique : En application des dispositions de l'article L.2112-2 du code de la commande publique, l'accord-cadre relatif au lot 1 uniquement, comporte une clause d'insertion par l'activité économique dont les conditions sont fixées au cahier des clauses administratives particulières. Le présent accord-cadre traité à prix composite est décomposé en deux parties : - Une partie fixe relative aux prestations récurrentes de maintenance préventive, traitée à prix global et forfaitaire établi annuellement, - Une partie variable relative aux prestations ponctuelles de maintenance curative, traitée à prix unitaire, sans montant minimum annuel et avec un seuil maximum annuel de 320 000 euros HT. L'estimation prévisionnelle indicative (non contractuelle) du lot 1 est de 85 000 euros HT. Durée de l'accord-cadre : 12 mois reconductible expressément 3 fois.

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** - Organisation de la maintenance préventive régulière (modèle fiche intervention établie, planification des interventions) : 15 points - Moyens humains (interlocuteur réceptionnant l'appel ou courriel envoyé par les services GPS. CV de l'ensemble des intervenants dédiés) et matériels affectés aux prestations : 15 points - Gestion des demandes de dépannage et intervention d'astreinte (mode opératoire, interlocuteurs dédiés, ) : 15 points - Qualifications, formations des équipes dédiées : 10 points

Pondération (points, valeur exacte) : 55

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** - Délai d'intervention de jours(8h30 à 18h00) : 4 points - Délai d'intervention de nuit(18h00 à 8h30), week-end et jour férié : 8 points - Délai de livraison, d'approvisionnement après réception du bon de commande : 3 points

Pondération (points, valeur exacte) : 15

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** - Gestion des émissions de CO2 due à leur activité, parc de véhicule propre, formation interne concernant la gestion des chantiers de façon optimale ainsi que la gestion des déchets , proximité du ou des dépôts permettant la réduction des émissions de CO2 : 5 points

Pondération (points, valeur exacte) : 5

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** - Apprécié au regard du montant global et forfaitaire indiqué à l'article D de l'acte d'engagement : Chaque offre sera affectée d'une note sur 15, attribuée selon la règle suivante : Note attribuée = 15 x (prix offre moins disante / prix offre notée) : 15 points - Apprécié au regard du Détail Quantitatif Estimatif (DQE) : Chaque offre sera affectée d'une note sur 10, attribuée selon la règle suivante : Note attribuée = 10 x (prix offre moins disante / prix offre notée) : 10 points

Pondération (points, valeur exacte) : 25

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Informations relatives aux délais de recours :** La présente procédure peut faire l'objet d'un référé précontractuel (art L551-1 du CJA) jusqu'à la signature du contrat. Les candidats évincés peuvent également, une fois le contrat signé, saisir le TA d'un référé contractuel (art L551-13 et suivants et R551-7 et suivants du CJA) : - jusqu'au 31<sup>ème</sup> jour suivant la publication de l'avis d'attribution, - dans un délai de 6 mois à compter du lendemain de la conclusion du contrat (en cas d'absence de publication d'un avis d'attribution). Dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution, les concurrents évincés de la conclusion d'un contrat administratif, ainsi que les tiers, sont recevables à former un recours devant le TA en pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses, qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires (Conseil d'Etat, Assemblée, 4 avril 2014, n°358994 Tarn et Garonne). Une requête contestant la validité du contrat peut être accompagnée d'une demande tendant à la suspension de son exécution (art L521-1 du CJA). La suspension desdites décisions peut également être demandée devant le juge des référés du même TA (art L521-1 du CJA). La requête en référé devra, pour être recevable, être assortie d'un recours au fond. Les candidats évincés peuvent en outre former un recours pour excès de pouvoir contre la décision de signer le contrat, de déclarer sans suite ou contre les clauses réglementaires du contrat dans un délai de 2 mois à compter de la notification ou de la publicité de la décision attaquée. La saisine du tribunal peut s'effectuer par voie dématérialisée par l'application Télérecours citoyens, accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Versailles

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart

**Organisation qui exécute le paiement :** Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart

**Organisation qui signe le marché** : Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart

## 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

**Titre** : Extincteurs, plans

**Description** : Extincteurs, plans

**Identifiant interne** : 2024M074-02

### 5.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale** ( cpv ): 50413200 Services de réparation et d'entretien d'installations d'extinction d'incendie

**Options** :

**Description des options** : Marchés de prestations similaires : Le marché prévoit la possibilité de conclure des marchés sans publicité ni mise en concurrence pour la réalisation de prestations similaires (article R2122-7 du code de la commande publique).

### 5.1.3 Durée estimée

**Durée** : 1 An

### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements** : 3

**L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici** : Marchés reconductibles : L'accord-cadre est conclu pour une durée initiale d'un an à compter de leur date de notification. Il est reconductible tacitement trois fois, par période d'un an. La reconduction intervient : - au plus tôt à compter de la date de notification du bon de commande qui provoque le dépassement du montant maximum périodique. - au plus tard au terme d'un délai d'un an à compter de la date de notification de l'accord-cadre. Si l'accord-cadre est reconduit en raison du dépassement du montant maximum, l'acheteur informe le titulaire de la date de reconduction. Le titulaire ne peut pas refuser la reconduction.

### 5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)** : oui

**Informations complémentaires** : Le présent accord-cadre traité à prix composite est décomposé en deux parties : - Une partie fixe relative aux prestations récurrentes de maintenance préventive, traitée à prix global et forfaitaire établi annuellement, - Une partie variable relative aux prestations ponctuelles de maintenance curative, traitée à prix unitaire, sans montant minimum annuel et avec un seuil maximum annuel de 40 000 euros HT. L'estimation prévisionnelle indicative (non contractuelle) du lot 2 est de 10 000 euros HT. Durée de l'accord-cadre : 12 mois reconductible expressément 3 fois.

### 5.1.7 Marché public stratégique

**Objectif du marché public stratégique** : Pas de passation de marché stratégique

### 5.1.10 Critères d'attribution

#### Critère :

**Type :** Qualité

**Description :** - Organisation de la maintenance préventive régulière (modèle fiche intervention établie, planification des interventions) : 15 points - Moyens humains (interlocuteur réceptionnant l'appel ou courriel envoyé par les services GPS. CV de l'ensemble des intervenants dédiés) et matériels affectés aux prestations : 15 points - Gestion des demandes de dépannage et intervention d'astreinte (mode opératoire, interlocuteurs dédiés, ) : 15 points - Qualifications, formations des équipes dédiées : 10 points

Pondération (points, valeur exacte) : 55

#### Critère :

**Type :** Qualité

**Description :** - Délai d'intervention de jours(8h30 à 18h00) : 4 points - Délai d'intervention de nuit(18h00 à 8h30), week-end et jour férié : 8 points - Délai de livraison, d'approvisionnement après réception du bon de commande : 3 points

Pondération (points, valeur exacte) : 15

#### Critère :

**Type :** Qualité

**Description :** - Gestion des émissions de CO2 due à leur activité, parc de véhicule propre, formation interne concernant la gestion des chantiers de façon optimale ainsi que la gestion des déchets , proximité du ou des dépôts permettant la réduction des émissions de CO2 : 5 points

Pondération (points, valeur exacte) : 5

#### Critère :

**Type :** Prix

**Description :** - Apprécié au regard du montant global et forfaitaire indiqué à l'article D de l'acte d'engagement : Chaque offre sera affectée d'une note sur 15, attribuée selon la règle suivante : Note attribuée = 15 x (prix offre moins disante / prix offre notée) : 15 points - Apprécié au regard du Détail Quantitatif Estimatif (DQE) : Chaque offre sera affectée d'une note sur 10, attribuée selon la règle suivante : Note attribuée = 10 x (prix offre moins disante / prix offre notée) : 10 points

Pondération (points, valeur exacte) : 25

### 5.1.12 Conditions du marché public

**Informations relatives aux délais de recours :** La présente procédure peut faire l'objet d'un référé précontractuel (art L551-1 du CJA) jusqu'à la signature du contrat. Les candidats évincés peuvent également, une fois le contrat signé, saisir le TA d'un référé contractuel (art L551-13 et suivants et R551-7 et suivants du CJA) : - jusqu'au 31ème jour suivant la publication de l'avis d'attribution, - dans un délai de 6 mois à compter du lendemain de la conclusion du contrat (en cas d'absence de publication d'un avis d'attribution). Dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis

d'attribution, les concurrents évincés de la conclusion d'un contrat administratif, ainsi que les tiers, sont recevables à former un recours devant le TA en pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses, qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires (Conseil d'Etat, Assemblée, 4 avril 2014, n°358994 Tarn et Garonne). Une requête contestant la validité du contrat peut être accompagnée d'une demande tendant à la suspension de son exécution (art L521-1 du CJA). La suspension desdites décisions peut également être demandée devant le juge des référés du même TA (art L521-1 du CJA). La requête en référé devra, pour être recevable, être assortie d'un recours au fond. Les candidats évincés peuvent en outre former un recours pour excès de pouvoir contre la décision de signer le contrat, de déclarer sans suite ou contre les clauses règlementaires du contrat dans un délai de 2 mois à compter de la notification ou de la publicité de la décision attaquée. La saisine du tribunal peut s'effectuer par voie dématérialisée par l'application Télérecours citoyens, accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Versailles

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart

**Organisation dont le budget est utilisé pour payer le marché :** Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart

**Organisation qui signe le marché :** Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart

## Section 6 - Résultats

**Valeur de tous les contrats attribués dans cet avis :** 391,178.51 Euro

### 6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

#### 6.1.2 Informations sur les lauréats

**Lauréat :**

**Nom officiel :** LF SYSTEMES

**Offre :**

**Identifiant de l'offre :** LF SYSTEMES

**Identifiant du lot ou groupe de lots :** LOT-0001

**Valeur de l'offre :** 21,900 Euro

**L'offre a été classée :** oui

**Informations relatives au marché :**

**Identifiant du marché :** 2024M074-01

**Titre :** Maintenance et entretien des équipements de détection incendie et désenfumage - Lot n°1

**Date à laquelle le lauréat a été choisi :** 27/01/2025

**Date de conclusion du marché :** 05/03/2025

**Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre :** oui

**Organisation qui signe le marché :** Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonnes-Sénart

**6.1.4 Informations statistiques**

**Offres ou demandes de participation reçues :**

**Type de soumissions reçues :** Offres présentées par voie électronique

**Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues :** 2

**6.1 Résultat – Identifiants des lots :** LOT-0002

Au moins un lauréat a été choisi.

**6.1.2 Informations sur les lauréats**

**Lauréat :**

**Nom officiel :** SAS Stop Incendie ID

**Offre :**

**Identifiant de l'offre :** SAS Stop Incendie IDF

**Identifiant du lot ou groupe de lots :** LOT-0002

**Valeur de l'offre :** 9,278 Euro

**L'offre a été classée :** oui

**Informations relatives au marché :**

**Identifiant du marché :** 2024M074-02

**Titre :** Maintenance et entretien des équipements de sécurité d'incendie, extincteurs, plans - Lot n°2

**Date à laquelle le lauréat a été choisi :** 27/01/2025

**Date de conclusion du marché :** 05/03/2025

**Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre :** oui

**Organisation qui signe le marché :** Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonnes-Sénart

**6.1.4 Informations statistiques**

**Offres ou demandes de participation reçues :**

**Type de soumissions reçues :** Offres présentées par voie électronique

**Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues :** 3

## **Section 8 - Organisations**

8.1 ORG-0001

**Nom officiel :** Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart

**Numéro d'enregistrement :** 20005922800011

**Adresse postale :** 500 place des Champs-Élysées BP62

**Ville :** Evry-courcouronnes cedex

**Code postal :** 91054

**Subdivision pays (NUTS) :** Essonne ( FR104 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** [commande.publique@grandparissud.fr](mailto:commande.publique@grandparissud.fr)

**Téléphone :** +33 169915858

**Adresse internet :** <https://www.achatpublic.com>

**Profil de l'acheteur :** <https://www.achatpublic.com>

**Rôles de cette organisation :**

**Acheteur**

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché**

**Organisation qui signe le marché**

**Organisation dont le budget est utilisé pour payer le marché**

**Organisation qui exécute le paiement**

8.1 ORG-0002

**Nom officiel :** Tribunal administratif de Versailles

**Numéro d'enregistrement :** 177800059

**Adresse postale :** 56 avenue de Saint-Cloud

**Ville :** Versailles

**Code postal :** 78011

**Subdivision pays (NUTS) :** Yvelines ( FR103 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** [greffe.ta-versailles@juradm.fr](mailto:greffe.ta-versailles@juradm.fr)

**Téléphone :** +33 139205400

**Adresse internet :** <http://versailles.tribunal-administratif.fr/Demarches-procedures>

**Rôles de cette organisation :**

**Organisation chargée des procédures de recours**

8.1 ORG-0003

**Nom officiel :** LF SYSTEMES

**Numéro d'enregistrement :** 43445344500018

**Ville :** Igny

**Code postal :** 91430

**Subdivision pays (NUTS) :** Essonne ( FR104 )

**Pays :** France

**Rôles de cette organisation :**

**Soumissionnaire**

**Lauréat de ces lots :** LOT-0001

8.1 ORG-0004

**Nom officiel :** SAS Stop Incendie ID

**Numéro d'enregistrement :** 75363256100035

**Ville :** Saint Pierre du Perray

**Code postal :** 91280

**Subdivision pays (NUTS) :** Essonne ( FR104 )

**Pays :** France

**Rôles de cette organisation :**

**Soumissionnaire**

**Lauréat de ces lots :** LOT-0002

## **Section 11 - Informations relatives à l'avis**

11.1 Informations relatives à l'avis

**Identifiant/version de l'avis :** f12f1773-6c0c-44eb-a3a3-385f1ebd63b5 - 01

**Type de formulaire :** Résultats

**Type d'avis :** Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis :** 12/03/2025 à 14:42

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible :** français

11.2 Informations relatives à la publication

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 12/03/2025